

Délibération n°12

*Objet : Autorisation de
programme n°2
Construction de la
déchèterie recyclerie*

Date de convocation :
08/04/2011

Date d'affichage :
08/04/2011

*Nombre de Membres
en exercice :*
32

Nombre de présents :
25

Nombre de votants :
25

L'an deux mille onze,
le 21 avril 2011 à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames COMBALBERT, PALMIE, TAURAN, Messieurs BARREAU, CALVET, FARROUIL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LAMOLINAIRIE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, NOUGAYREDE, PAGES, POUJAL, PRADIN, PRAYSSAC, RESONGLES, REYGADE, M. BROTONS suppléant de M. GIORDANA, Mme FREMONT suppléante de Mme KUHN, Mme VIDAL suppléante de M. TAFOUREAU, M. DONZELLI suppléant de M. BENOIS, M. CAZOTTES suppléant de M. ROZES,

Excusés : Mesdames FERRERO, LUENGO, PARCELLIER, Messieurs CHERON, COUDERC, GUTHMULLER, MAUBERT.

Secrétaire de séance : Madame PALMIE.

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la délibération n°7 du 8 juin 2010 créant l'autorisation de programme n° 1 concernant la déchèterie-recyclerie qui sera construite à Lafrançaise.

Monsieur le Président propose de modifier cette autorisation comme suit :

Montant global de l'autorisation de programme :	950 000 €
Crédit de paiement 2010 :	11 386 €
Crédit de paiement 2011 :	587 854 €
Crédit de paiement 2012 :	350 760 €

Les dépenses seront équilibrées comme suit :

Emprunt :	519 287 €
Subventions :	300 713 €
Autofinancement :	130 000 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

Approuve la modification de l'autorisation de programme concernant les travaux de la déchèterie-recyclerie de Lafrançaise.

- A D O P T E E -

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE